



N° 10 NOVEMBRE 2022

Les « NAC »

(Les news de l'amicale cédéiste)

Ce numéro va nous permettre de faire le point sur plusieurs choses avant notre assemblée générale du 28 Janvier 2023.

1- JM CAZES notre président national m'a invité avec le comité de rédaction de la revue du CDE à une réunion se tenant à PARIS en décembre. Cette réunion doit permettre de trouver des solutions pour augmenter le nombre de lecteurs de la revue.

Je serai absent à cette date et j'ai donc envoyé une lettre pour faire part de nos observations. Le sujet a été vu avec quelques membres du bureau et des éleveurs que j'ai pu croiser ces jours derniers.

Nous vous tiendrons au courant dès que nous aurons un retour.

2- ABONNEMENT REVUE 2023:

Pour notre association nous sommes aujourd'hui 19 à demander l'abonnement groupé. L'abonnement débute toujours au premier Janvier et ceux qui voudraient rejoindre le groupe afin de bénéficier du tarif préférentiel pourront toujours le faire s'ils le désirent au moment où nous lancerons la commande.

3- Les bagues 2023 :

La commande est faite et validée le paiement part cette semaine et les bagues devraient vous parvenir en fin d'année.

Nous avons enregistré cette année 21 demandes pour cette 2° commande millésime 2023.

4- Adhésion 2023 :

Elle est fixée à 18 euros et nous vous enverrons prochainement le bulletin d'adhésion à remplir et nous retourner avec le paiement. Si possible vous le ferez avant l'assemblée générale : cela nous fera gagner du temps. Nous vous demandons par contre de ne pas dépasser le délai de la date de l'assemblée : Il y a l'annuaire éleveurs à mettre à jour ensuite.

5- Fiches genres et espèces :

Une nouvelle fiche est disponible sur notre site INTERNET. Nous vous laissons la découvrir sur notre site.

Un éleveur s'est aussi porté volontaire pour en établir une autre. Nous vous tiendrons au courant quand elle sera prête.



mardi 8 novembre 2022

6-Sondages LUCON et CURZON

Merci de continuer à envoyer vos réponses, afin que nous fassions le point à l'assemblée générale.

Sachez d'ores et déjà qu'il nous sera possible d'exposer à CURZON si nous y sommes invités, mais nous avons besoin de connaître le nombre de mètres linéaires dont nous avons besoin.

Pour LUCON, il nous faudrait quelques volontaires de plus pour assurer un stand digne de ce nom.

Nous nous y prenons de bonne heure car les organisateurs voudront connaître notre position assez tôt, afin de s'organiser eux aussi.

7-La grippe aviaire

En annexes :

La dernière situation

connue (carte Vendée)

La question de Véronique

BESSE au gouvernement.

Nous en profitons pour vous dire qu'à la demande de certains éleveurs, nous allons étudier la faisabilité d'un sondage dans notre association qui aiderait à faire comprendre à nos gouvernants, que nos élevages ne souffrent pas de cette maladie.

Bien sûr il nous faudra communiquer avec la DDPP pour savoir ce qu'il est utile de faire et à qui nous devons communiquer.

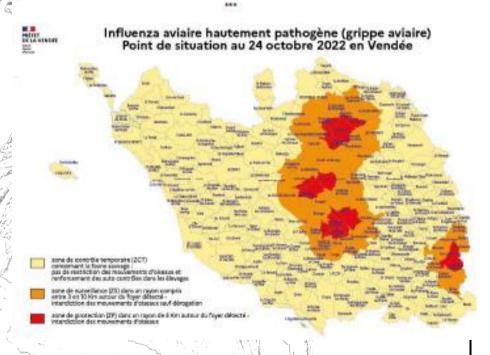
En attendant les règles sont strictes mais le monde de l'élevage souffre bien plus que nous.

Nous sommes victimes en quelque sorte d'une législation faite pour protéger les élevages sans considérer les spécificités de nos élevages. Il faut savoir que dans le milieu de l'élevage, les règles sont



Il est rappelé que tout détenteur d'oiseaux (professionnels et particuliers) doit déclarer sans délai toute suspicion (mortalités anormales notamment) à son vétérinaire sanitaire ou à défaut à la DDPP de Vendée (ddpp-spa@vendee.gouv.fr).

Cette maladie n'affecte que les oiseaux, la consommation de viande, foie gras et œufs ne présente aucun risque pour l'homme.



très strictes dans de tels cas : avec des périmètres de sécurité, des interdictions ou restrictions de transport, des mesures d'hygiène renforcées avec des désinfections, des obligations de port de vêtements stériles, des mises en place de pédiluves, ou de douche obligatoire pour pénétrer dans les bâtiments. . . Et j'en oublie certainement

19/05/2018



mardi 8 novembre 2022

http://www.assemblee-nationale.fr/questions/detail/16/QE/2422



16ème legislature

Question N° : 2422	De Mme Véronique Besse (Non inscrit - Vendée)			Question écrite	
Ministère interrogé > Agriculture et souveraineté alimentaire			Ministère attributaire > Agriculture et souveraineté alimentaire		
Rubrique >agriculture		Tête d'analyse >Mise en place du vaccin contre la grippe aviaire		Analyse > Mise en place du vaccin contre la grippe aviaire.	

Texte de la question

Mme Véronique Besse interroge M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur l'expérimentation en cours concernant le vaccin contre la grippe aviaire pour les palmipèdes. Depuis début mai 2022, la grippe aviaire fait des ravages au sein des élevages de volailles sur l'ensemble du territoire national. Touchant plus particulièrement le nord-ouest de la France, ce sont à ce jour plus de 300 000 volailles d'élevage abattues depuis le 1er août 2022. C'est un véritable drame pour les agriculteurs. À l'automne 2022, un élevage à Saint-Fulgent en Vendée s'est ajouté à la liste des foyers d'ores et déjà déclarés au sein de ce département. Ainsi donc, l'expérimentation pour un vaccin contre la grippe aviaire, en cours depuis début mai 2022, sur des élevages du Gers, des Landes, de la Dordogne et du Tarn pourrait être la solution. Alors que les premiers résultats semblent prometteurs et alors qu'aucun risque n'ait été détecté à ce jour, Mme la députée interroge donc M. le ministre sur les avancées de l'expérimentation et sur la disponibilité prochaine du vaccin . Par ailleurs, alors que la France est un pays exportateur, comment défendre les intérêts des éleveurs en s'assurant que le vaccin à venir ne sera pas un facteur bloquant pour les exportations ? En effet, de nombreux pays (Arabie saoudite, Corée du Sud, Grande-Bretagne, États-Unis d'Amérique etc.) refusent d'importer des volailles venant des pays pratiquant la vaccination contre la grippe aviaire. Ils craignent que les animaux, bien que vaccinés, importent le virus sur leur territoire. Ensuite, certains particuliers sont par ailleurs sceptiques sur le fait de consommer des produits alimentaires issus d'élevages vaccinés. Comment faire en sorte que les ménages français ne modifieront pas leur consommation tout en les assurant de l'absence totale de risque quant à cette alimentation ? Enfin, comment éviter que la grippe aviaire ne se transmette à l'homme ? Elle aimerait donc connaître les intentions du Gouvernement à ce sujet.

8-ventes DESJARDINS ET GAMM VERT

Plusieurs adhérents nous ont alertés sur le fait que le vétérinaire contrôlant les installations du magasin GAMM VERT à la Roche sur Yon ne souhaitait pas que le magasin achète des oiseaux aux particuliers. C'est tout à fait exact, mais certainement temporaire. J'ai contacté le responsable de l'animalerie lundi matin 7 novembre. Ce dernier dit vouloir laisser passer la fin d'année, le temps de finir les modifications de l'animalerie, puis redemander une autorisation afin de reprendre les achats avec les éleveurs amateurs. Je lui ai suggéré de voir avec la DDPP, puisque les magasins DESJARDINS ont l'autorisation venant de la DDPP et continuent, eux, à se fournir chez les amateurs quand ils le peuvent.

L'excuse du vétérinaire (ANIMEA à LA ROCHE SUR YON) : chez les particuliers :il y a moins de traçabilité.

Donc pas de panique : tout rentrera dans l'ordre.

Amicale Ornithologique cédéiste de la Vendée AOCV85

Maison de quartier 61 chemin de la Giraudière 85000 LA ROCHE SUR YON Tél: 06-87-13-56-45

AOCV aocv85@laposte.net



mardi 8 novembre 2022

9-LES PETITES ANNONCES DE L'ASSOCIATION (les « PACS »)

Nous avons mis en place un service de petites annonces interne au club et géré par Joël, notre secrétaire.

Nous constatons un manque de sérieux de plusieurs éleveurs qui ne signalent pas les oiseaux vendus, ou l'arrêt de leur recherche quand ils ont trouvé

l'oiseau qu'ils cherchaient.

En conséquence j'ai proposé à Joël :

Toutes les fins de mois il vous demande vos besoins par mail avec un tableau à remplir

Vous mettez à jour vos propositions si besoin où vous confirmez le maintien des demandes ou recherches que vous avez déjà annoncées.

Tous les éleveurs qui ne répondent pas verront leur(s) annonce(s) supprimée(s).

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION

En conclusion n'hésitez pas à consulter régulièrement notre site INTERNET. https://aocv85.wixsite.com/aocv85

Sur la page d'accueil la date de la dernière mise à jour est toujours notée

G. BESSON

Amicale Ornithologique cédéiste de la Vendée AOCV85

Maison de quartier 61 chemin de la Giraudière 85000 LA ROCHE SUR YON Tél: 06-87-13-56-45

AOCV aocv85@laposte.net